



5 Analyse des effets cumulés



Analyse préalable

Après consultation des avis de l'autorité environnementale de la DREAL (site : www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr consulté en mai 2016) et des récépissés de la DDTM (site : www.morbihan.gouv.fr/ consulté en mai 2016), aucun projet n'est situé à proximité du projet de parc d'activités conchylicoles de Loscolo.

Un courrier de consultation de la DDTM concernant des projets ayant fait l'objet d'un document d'incidences au titre de l'article R.214-6 du Code de l'Environnement et d'une enquête publique, sur Pénestin et les communes adjacentes, a été envoyé le 20 décembre 2013.

Suite à un échange téléphonique avec les services de la police de l'eau de la DDTM du Morbihan (13 mai 2014), seul le busage d'un fossé d'eaux pluviales situé hors du périmètre d'étude approché est prévu sur la commune Pénestin. Aucun autre projet n'est en cours d'instruction sur la commune.

L'analyse des effets cumulés ne concerne donc pas le projet de parc d'activités conchylicoles de Loscolo.